

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale

Epreuve matière : Cas pratique

Epreuve - Matière : Cas pratique (écrite) Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'ESPACE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AFFAIRE SUIVIE PAR: SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF XXX

TEL: XXX

À XXX,
LE XXX

NOTE A L'ATTENTION DE

MONSIEUR LE DIRECTEUR

(sous couvert de la voie hiérarchique)

OBJET: création du ministère de l'Espace : enjeux, acteurs,
missions et présentation de la stratégie spatiale
française et européenne

REFFÉRENCE(S): Circulaire du 31 octobre 2025 du ministre de
l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

La conférence dédiée aux métiers du secteur spatial se déroulera le xxx au Salon de l'Étudiant. Celle-ci s'inscrit notamment dans la vision récente du ministère de l'Espace et souligne les enjeux pluriels et croissants pour lesquels il répond.

En effet, la circulaire du 30 octobre 2025 rappelle qu'il s'agit de la première fois depuis plus de trente ans qu'un ministère de l'Espace voit le jour. Il vient répondre à la coexistence des menaces pluridimensionnelles entre espionnage, compétition et enjeux climatiques.

Aussi, il agit pour la sécurité nationale et la garantie de l'autonomie nationale, stratégique dans divers domaines vitaux. En lien avec les autres ministères (armées, industrie, affaires étrangères), ses compétences multiples, articulées avec la stratégie européenne, ont pour objectif le progrès de la science afin de renforcer l'autonomie stratégique européenne en matière spatiale et la sécurité, la défense et la résilience des systèmes spatiaux.

Dans ce cadre, la présente note abordera la stratégie spatiale française 2025-2040 et les priorités européennes (I). Elle vise également à présenter le Commandement de l'espace (II) ainsi que le Centre national d'études spatiales (CNES) (III).

I. Garantir la souveraineté spatiale française et européenne

A. La stratégie spatiale française 2025-2040

Cette nouvelle stratégie spatiale a été présentée par le Président de la République, Emmanuel Macron le 12 novembre 2025. Elle s'inscrit dans une augmentation des menaces et

notamment après la tentative d'espionnage d'un ~~sat~~ satellite franco-italien par un satellite russe. L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) reconnaît, également en 2019, l'espace comme cinquième milieu d'opération. Des défis nombreux auxquels la stratégie nationale souhaite répondre par une enveloppe financière de 4,2 milliards d'euros et cinq piliers fondamentaux. Ces derniers, l'accès autonome à l'espace, l'industrie ^{de} spatiale & de défense, l'exploration spatiale et les différentes coopérations, ont pour missions principales de défendre les intérêts français en orbite.

L'ensemble de ces investissements a pour objectif de garantir véritablement la souveraineté spatiale de la France en renforçant la sécurité et la défense des systèmes spatiaux et réaffirmer la capacité de la France à être présente, au travers d'une ambition réglementaire active. Les enjeux de défense, de souveraineté et de sécurité seront portés par cette stratégie 2025-2040, en concertation avec la stratégie européenne & afin d'agir en faveur d'une économie spatiale européenne intégrée et compétitive, dont les priorités sont dirigées vers l'autonomie et la souveraineté.

B. Les priorités européennes : souveraineté et autonomie.

La stratégie européenne dans le domaine spatial est réfléchi et représentée par l'European Space Agency (Agence Spatiale Européenne), qui compte 23 membres. Le budget voté les 26 et 27 novembre 2025 par le Conseil ministériel a été adopté, d'un montant de 22,1 milliards d'euros. Celui-ci, exceptionnel, doit répondre aux priorités européennes : l'autonomie stratégique européenne en matière spatiale ainsi que la souveraineté européenne, elle aussi mise à mal par les défis croissants et des enjeux politiques, internationaux et climatiques, nombreux.

La priorité, l'autonomie vise à garantir et renforcer un accès autonome à l'espace. Elle s'inscrit également dans un objectif de sécurité, visant à renforcer la capacité européenne à usage civil et de défense non ~~agg~~ agressive.

Ainsi, la priorité européenne est celle d'une souveraineté spatiale par le renfort de la compétitivité industrielle et scientifique et par la consolidation de ses capacités, industrielles, et scientifiques à nouveau et spatiales, notamment portées par l'ESA.

Dans ce cadre, le Commandement de l'Espace (CDE) s'est installé à Toulouse, cœur des activités spatiales françaises et européennes ayant pour mission principale : la défense des intérêts spatiaux.

II. Le ~~Centre~~ Commandement de l'Espace : la défense des intérêts spatiaux

A. Le CDE : répondre aux menaces en augmentation

La création du CDE s'inscrit dans un contexte marqué par une augmentation des menaces d'une part et du risque renforcé de congestion dans l'espace, induit par la multiplication des satellites en orbite. Le ministère des Armées et des anciens combattants chiffre une augmentation de 440% entre 2019 et 2025, combinée à une prolifération de satellites espions et de cybermenaces. L'espace ~~exo~~ atmosphérique connaît donc de profondes transformations et des technologies croissantes.

Sa localisation est également stratégique. Le CDE est interarmées et ses installations se trouvent sur la base aérienne 101, première base aérienne à vocation spatiale à Toulouse.

Ce contexte ayant accéléré sa création, renforce des objectifs pluriels portés par le CDE : rallier ses unités dans l'écosystème spatial français mais également de favoriser les coopérations avec le Centre national d'études spatiales et le Nato Space COE de l'Alliance, afin de répondre collectivement aux menaces, françaises, européennes et internationales, des échelles d'actions différenciées.

Epreuve - Matière : cas pratique (écrite) Session : 2026**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

B. Le CDE : missions et financements.

La mission principale du CDE est d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la cohésion, la visibilité et la simplicité de l'organisation et de la gouvernance du spatial de défense. Le CDE doit donc défendre les intérêts nationaux de la France dans le domaine spatial. Il s'inscrit donc dans la stratégie spatiale de défense de la France. Cette doctrine nouvelle, dont la gouvernance du spatial militaire est incarnée par le CDE, associe de nombreux acteurs des différents corps d'armées français (Air, Terre, Marine).

Dans ce cadre, le CDE contribue activement à la définition de la politique spatiale militaire qu'il met en œuvre et conduit in fine les opérations spatiales militaires.

Pour se faire, le CDE dispose d'un budget réévalué à la hausse. Le Ministère des Armées et des Anciens combattants chiffre une enveloppe supplémentaire de 4,2 milliards d'euros ajoutés aux 6 milliards prévus pour le spatial militaire d'ici 2030. Son financement, revu à la hausse, répond à un objectif de montée en puissance du spatial de défense et en lien avec d'autres acteurs, le Centre National d'Études Spatiales notamment.

III. Le CNES : acteur essentiel du déploiement de la stratégie spatiale française.

A. Un statut tourné vers l'indépendance et la puissance française.

Le CNES, créé en 1961, est un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) dont l'objectif initial était l'indépendance et la puissance française dans le domaine spatial. Agence spatiale française, elle est à la fois agence de programme, centre technique et opérateur spatial. L'ensemble de ces fonctions lui permet de porter divers objectifs et de ~~mettre à bien~~ mener à bien ses missions. Dans ce cadre, elle permet au gouvernement de définir puis mettre en œuvre la stratégie spatiale ainsi que l'ensemble des politiques publiques nécessitant le concours du domaine spatial : défense, santé, télécommunication en sont des exemples.

Le CNES dispose en 2024 d'un budget de 3029 millions d'euros de budget, un budget répondant notamment aux quatre grands objectifs qu'il porte, autour de missions plurielles et transsectorielles.

Aussi, l'article R331-1 du Code de la recherche dispose que le CNES est placé : "sous la tutelle des ministres chargés de la défense, de l'espace et de la recherche". Cet acteur pluridimensionnel œuvre donc dans un spectre élargi.

B. Des missions diverses, autour de quatre grands objectifs.

Le CNES œuvre dans le maintien et le renforcement de l'autonomie stratégique à la fois française et européenne. Cette mission s'inscrit dans un contexte de mondialité et de compétitivité accrue. Le CNES œuvre donc afin de garantir l'utilisation de ~~des~~ infrastructures et données spatiales tout en garantissant en outre ~~de~~ un accès autonome à la France.

Il promeut ainsi la recherche française, afin de participer au rayonnement de la science française.

Aussi, le CNES se veut accompagnateur d'entreprises de toutes tailles, en favorisant ainsi le développement d'une nouvelle économie du spatial. Il soutient, en ce sens, la compétitivité de l'écosystème spatial.

Enfin, face aux enjeux écologiques croissants, le CNES vient exercer une influence face à ses partenaires, au travers d'un accompagnement durable de l'ensemble du secteur spatial dans la transition écologique.

Des missions plurielles et diverses, mobilisant 2350 salariés à Paris, Toulouse et Kourou et comptabilisant plus de 160 projets et missions scientifiques afin d'œuvrer dans l'intérêt de la stratégie spatiale française.

In fine, la création du ministère de l'Espece répond à des enjeux multiples de défense, d'autonomie et de développement de la stratégie spatiale française. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par une multiplication des menaces auxquelles ~~il~~ un ensemble d'acteurs répond. Le CDE et le CNES sont l'incarnation de la stratégie spatiale française, coordonnée avec la stratégie européenne afin d'assurer dans la garantie de la souveraineté spatiale.

Signature